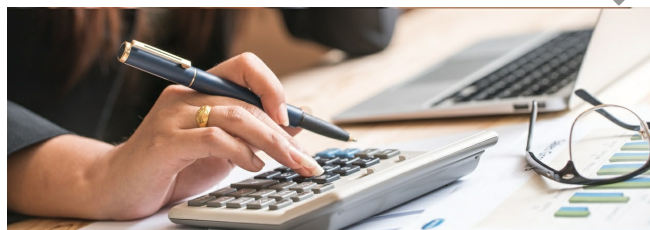




TITRE PROFESSIONNEL GESTIONNAIRE COMPTABLE ET FISCAL



LIEU DE LA FORMATION

18 AVENUE MARÉCHAL SOULT
64100 BAYONNE

PUBLIC CONCERNÉ

APTITUDES REQUISES :

- Bonne organisation personnelle
- Être rigoureux(se)
- Bonne expression écrite et orale
- Goût pour le travail en équipe
- Être curieux et ouvert d'esprit
- Bonne capacité d'adaptation

PRÉ-REQUIS

Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 en comptabilité ou du Titre Professionnel Comptable Assistant.

DÉBUT DE LA FORMATION

Tout au long de l'année

MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Compte personnel de Formation CPF
- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- CPF transition Professionnelle (ex CIF)
- Financement personnel
- Financement Pôle Emploi
- Formation en alternance

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le gestionnaire comptable et fiscal est responsable de la tenue de la comptabilité et des déclarations fiscales attenantes. Il élabore des documents de gestion. Il réalise les activités essentiellement dans les entreprises du secteur privé. L'emploi est constitué d'activités d'exécution et de réalisation, ainsi que des activités de conception, d'organisation, de conseil. Il anime une équipe.

Le gestionnaire comptable et fiscal :

- organise la saisie de l'information comptable
- réalise les travaux de fin d'exercice comptable ;
- établit les déclarations fiscales périodiques et annuelles ;
- révisé et met en place un dossier de contrôle ;
- analyse les états de synthèse ;
- suit le processus budgétaire ;
- met en place les outils nécessaires à la gestion prévisionnelle.

CONTENU DE LA FORMATION

Bloc de Compétences 1. Arrêter, contrôler et présenter les comptes annuels
Réaliser l'arrêté des comptes.

Réviser et présenter les comptes annuels.

Bloc de Compétences 2. Etablir et contrôler les déclarations fiscales

Etablir et contrôler les déclarations fiscales périodiques.

Etablir et contrôler les déclarations fiscales annuelles.

Bloc de Compétences 3. Mettre en œuvre des outils d'analyse et de prévisions de l'activité de l'entreprise

Analyser les états de synthèse.

Etablir des prévisions financières

CONDITIONS DE FORMATION

La formation est individualisée, le parcours est adapté aux connaissances déjà acquises et aux objectifs de chacun.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le GRETA-CFA, Agence du Pays Basque est agréé, par le ministère chargé de l'emploi (DREETS Nouvelle-Aquitaine) pour organiser des sessions d'examen conduisant au Titre Professionnel Gestionnaire Comptable et Fiscal.

Ce titre professionnel de niveau 5 (Bac + 2) peut être obtenu partiellement ou en totalité.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Dossier de candidature
- Entretien oral - Tests si nécessaires

PROFIL DES INTERVENANTS

Formateurs permanents du GRETA- CFA Agence du Pays Basque et/ou des professeurs Titulaires Education Nationale.

VOS CONSEILLERS DE L' AGENCE DU PAYS BASQUE

Sandrine MEON
Coordonnatrice du Centre
sandrine.meon@greta-cfa-
aquitaine.fr
05 59 52 25 25

Séverine PARIS
Assistante de formation
severine.paris@greta-cfa-
aquitaine.fr
05 59 52 25 25

Florence FRANCKE
Conseillère - Agence de
Bayonne
florence.francke@greta-cfa-
aquitaine.fr
05 59 52 98 47
06.44.38.04.39